

## Lettre au Père Noël

Cher Père Noël,

Ça faisait bien longtemps que je n'avais pas pris ma plume pour t'écrire un mot. Promis, cette année les enseignants primaires vaudois ont été bien sages: pas de grève, de "petites" manifestations seulement et puis, on a potassé notre nouveau cadre général de l'évaluation, on a suivi quelques cours à la HEP et on a été plutôt compréhensifs avec nos directeurs quand ils ont refusé de discuter de l'enveloppe pédagogique.

Je ne sais pas vraiment si tu as suivi les travaux parlementaires qui ont conduit à l'adoption des nouvelles modalités d'évaluation ou si tu as feuilleté le nouvel agenda de l'élève, mais tu peux être convaincu que nous méritons ta plus grande attention cette année.

Voilà donc ce que nous souhaiterions découvrir sous notre beau sapin au matin du 25 décembre. Comme tu pourras le constater, nos demandes ne sont pas des plus démesurées.

Pour commencer, il nous faudrait une grande pincée de stabilité (très utile en ces temps troublés où l'on change la forme de l'agenda presque aussi souvent que de chemise) et un joli cahier des charges bien emballé. Si tu pouvais aussi nous apporter une jolie HEP avec ses habits dorés, nous serions aux anges (nous estimons que la formation initiale des enseignants généralistes doit être de haut niveau).

Et pour terminer (on ne voudrait surtout pas abuser de ta générosité), si au fond de ta hotte, tu pouvais nous dénicher une petite revalorisation salariale, alors là, nous serions vraiment comblés !

Père Noël, je te remercie d'avance pour ces beaux cadeaux, et surtout, ne prend pas froid et prend garde à toi, les enseignants primaires vaudois a déjà tant attendu...

Pour les enseignants primaires vaudois,  
le petit Yves, président de l'AVMP

**Le comité AVMP vous souhaite à  
toutes et tous de très bonnes fêtes  
de fin d'année !!!!**

## Sommaire

Edito :	
<i>Lettre au Père Noël</i>	1
Interview de Sylvie Winkler sur les ECR	2-3
Dernières nouvelles !	3
Rencontre AVMP-DP DGEO	4
Internet	4

## Agenda

**Fin de la tournée cantonale du comité SPV**  
janvier 06

**Forums DFJ**  
**"Autres temps, autre école"**  
11 mars et 13 mai 06

**Assemblée des délégués SPV**  
Mercredi 31 mai 06

**150 ans de la SPV**  
Samedi 9 septembre 06  
Dorigny, Lausanne

**Assises romandes de l'Education**  
samedi 23 septembre 06

**www.avmp.ch**

Notre site internet vous renseigne en permanence sur l'actualité. Vous pouvez également vous abonner à notre lettre d'informations électronique

## Interview de Sylvie Winkler sur les épreuves cantonales de référence au CYP1



**Sylvie Winkler est collaboratrice pédagogique à la DGEO en charge du dossier des épreuves cantonales de référence du CYP1.**

**“Peux-tu nous rappeler les raisons de l'introduction d'épreuves cantonales (ECR) durant les cycles primaires ?”**

De manière générale, les ECR sont de mieux en mieux acceptées dans les établissements, au point où elles sont même attendues ! L'AVMP et de nombreux enseignant-e-s et directeurs-trices ont demandé de pouvoir également bénéficier d'un regard externe sur les apprentissages de leurs élèves.

Suite aux résultats des épreuves PISA qui montrent qu'un nombre important d'élèves quittent l'école obligatoire avec des compétences limitées en lecture, le Département a décidé d'en renforcer l'apprentissage. Le règlement indique clairement l'obligation pour les élèves de savoir lire en fin de CYP1 et pour les enseignant-e-s de mettre en place une pédagogie adaptée lorsque des difficultés sont décelées mais au plus tard en fin de première année du cycle.

Des mesures d'accompagnement doivent être mises en place. Les épreuves cantonales de référence de lecture en fin de CYP1 en font partie. Elles donnent un éclairage sur ce qu'est « savoir lire » en fin de CYP1 et permettent aux ensei-

gnant-e-s de situer les élèves de leur classe par rapport à la moyenne cantonale.

**“L'épreuve de lecture prévue pour la fin du CYP1 évalue tous les objectifs fondamentaux de français. Ne devrait-on pas parler alors d'une ECR de français ?”**

Je ne pense pas. L'épreuve a été conçue autour d'histoires. Chaque partie montre un angle des possibilités des élèves en lecture :

a) L'épreuve de compréhension orale permet d'observer les capacités des élèves dans le domaine de la compréhension sans que les résultats soient faussés par des difficultés de déchiffrage.

b) L'épreuve de compréhension écrite met en lien déchiffrage et compréhension par des questions auxquelles les élèves répondront après avoir lu seuls un texte.

c) L'épreuve d'expression écrite est, elle aussi, bâtie autour d'un texte. L'élève en lit quelques lignes puis continue l'histoire. Cette épreuve donne des informations sur la manière dont l'élève tient compte des éléments lus pour écrire la suite. D'autre part, le lien entre lecture et écriture se fait continuellement en classe.

d) La compréhension de consignes est un élément fondamental pour la poursuite de la scolarité des élèves.

e) L'épreuve de tri de textes met en lumière les possibilités des élèves de reconnaître des textes sans forcément les lire mais en observant leur style, leur forme, ... Elle fait écho à tout le travail fait en classe pour promouvoir différents types de textes.

**“L'un des buts des ECR est de contribuer à la qualité du système scolaire. Peux-tu nous en dire plus sur cet objectif ?”**

Les résultats de l'épreuve doivent permettre aux enseignant-e-s et aux conseils de direction de se questionner sur leurs pratiques, de réfléchir aux mesures à prendre face à des élèves en difficulté et de répartir de manière plus fine les mesures d'appui.

La Direction pédagogique est à la disposition des établissements pour les aider dans leur réflexion

**“La DGEO vise une réussite de l'ECR du CYP1 par 95% des élèves. Pourquoi viser un tel taux de réussite ?”**

L'épreuve cantonale de référence n'est pas l'examen de fin d'année. Elle n'est pas le seul élément à prendre en compte dans une décision de maintien ; le travail effectué tout au long du cycle est à prendre également en compte.

Nous avons créé une épreuve montrant le seuil minimal à réussir. 95% d'élèves réussissant l'épreuve signifie que 5% ont des difficultés suffisamment importantes pour qu'on se pose la question d'un maintien.

Une moyenne cantonale de 5% d'échecs en fin de premier cycle est déjà un chiffre très important. L'Ecole doit donner aux élèves les moyens de réussir.

**“Quelles consignes seront données aux enseignants pour s'assurer de la plus grande harmonisation possible des conditions de passation et de corrections des ECR ?”**

## ... suite de l'interview de Sylvie Winkler

Chaque enseignant recevra un document lui donnant des consignes très claires ne laissant qu'un minimum de place à l'implicite. Il sera également accompagné de directives précises à l'intention des conseils de direction, pour éviter, par exemple, de grands décalages dans le moment où l'ECR est distribuée aux enseignants.

**“Pourquoi avoir choisi de transmettre les résultats des ECR à l'aide des 5 positions traditionnellement utilisées pour les autres évaluations ? Les parents auront-ils connaissance de la "moyenne" de classe ou de celle de l'établissement ?”**

Nous pensons qu'il est important de garder le même système de communication pour l'ECR que pour les travaux significatifs effectués en classe. Cela simplifiera les discussions avec les élèves et leurs parents.

Il n'y aura pas de référence à la classe ou l'établissement. Par contre, les parents auront connaissance du nombre de points obtenus en moyenne par les élèves du canton.

**“Je profite de cet interview pour revenir sur la mise à disposition de 5 méthodes de lecture pour le CYP1 à la CADEV. Est-ce que la DGEO**

**dispose déjà de statistiques sur l'utilisation de ces méthodes ? Est-il prévu de faire une enquête sur leur emploi en classe ?”**

Actuellement, nous pouvons dire que Crocolivre est le moyen d'enseignement le plus commandé par les établissements pour l'apprentissage de la lecture au CYP1. La Direction pédagogique n'a pas encore pris de décision concernant une enquête sur cet objet.

*Propos recueillis par YF*

## Dernières nouvelles !

### La SPV fête ses 150 ans !

En 2006, la Société pédagogique vaudoise fêtera ses 150 ans d'existence. Une plaquette retraçant l'histoire de la SPV sera éditée, un festival du cinéma scolaire organisé, une exposition mise sur pied et des voyages proposés à des tarifs préférentiels.

La fête officielle aura lieu le samedi 9 septembre sur le site de l'Université à Dorigny. Vous pouvez déjà réserver cette date importante dans votre nouvel agenda 2006 !

### Pétition du SER

Le syndicat des enseignants romands a lancé une pétition exigeant une formation initiale de haut niveau et d'égale volume pour tous les enseignants de l'école obligatoire. Le comité AVMP soutient le texte proposé et vous invite à signer et faire signer cette pétition. La pétition est disponible sur le site internet du SER ([www.le-ser.ch](http://www.le-ser.ch)).

### Agenda de l'élève

Suite au “bug” de cette rentrée scolaire, un groupe de travail a planché sur l'agenda de l'élève. Une version améliorée (et surtout plus solide) sera distribuée à la prochaine rentrée.

### Dossier d'évaluation

Dans sa dernière lettre d'information, la DGEO annonçait la fin de la distribution du classeur destiné au “dossier d'évaluation”, préférant laisser aux enseignants le choix du support. Votre comité est intervenu pour demander le maintien de ce document estimant qu'il est important de pouvoir disposer d'un classeur “officiel” lors des discussions avec des parents. Affaire à suivre....

### Forum sur la formation des enseignants

Le DFJ organise un débat sur la formation initiale des enseignants le samedi 28 janvier 2006. Ce forum s'appuyera notamment sur une large consultation liée à la refonte de la HEP. La position de la SPV, à laquelle le comité AVMP a contribué, est disponible sur le site internet de notre faîtière: [www.spv-vd.ch](http://www.spv-vd.ch)

### “Tournée” du comité SPV

Le comité SPV terminera sa tournée cantonale par deux rendez-vous en janvier:

- 19 janvier (17h à 19h) à Morges
- 26 janvier (17h à 19h) à Vevey

Nous vous encourageons à participer nombreux à ces rencontres.



Editeur: Comité AVMP,  
case 1018, 1260 Nyon 1  
[info@avmp.ch](mailto:info@avmp.ch)  
Imprimeur: ROS  
1024 Ecublens  
Parution: 4 à 6 fois l'an

Bulletin de l'AVMP  
Association vaudoise  
des maîtres et  
maîtresses de classes  
primaires

J.A.B  
1000 Lausanne 1

Retour : case 1018  
1260 Nyon 1

## Rencontre avec la direction pédagogique de la DGEO

Le 9 novembre dernier, une délégation de votre comité a rencontré la direction pédagogique de la DGEO pour évoquer les épreuves cantonales de référence au primaire, les grilles-horaires des CYP, les travaux significatifs au CYP 1 et le PEV.

L'introduction d'**épreuves cantonales de référence** dans les cycles primaires est notamment liée à la modification de la loi scolaire voulue par le Parlement comme "contre-projet" à l'initiative libérale sur le retour des notes. Pour le CYP1, la Direction pédagogique a préparé un dossier d'accompagnement très complet (document disponible notamment sur le site internet du DFJ). Le comité AVMP tient à saluer la qualité du travail qui a prévalu à la préparation de cette épreuve et nous tenons à remercier Sylvie Winkler, responsable du dossier, d'avoir accepté de répondre à nos questions (en pages 2 et 3).

Un projet de révision des **grilles-horaires** est à l'ordre du jour au DFJ, afin d'y intégrer une période de "citoyenneté" en 7-9 dès la prochaine rentrée scolaire. La question d'une augmentation des périodes dévolues au français aux CYP est également à l'étude, toutefois le comité estime sur ce point que cette proposition intéressante ne doit pas conduire à une suppression des heures d'appui intégré (donné par l'enseignant à une partie de la classe).

Concernant l'application du nouveau cadre général de l'évaluation, de nombreux collègues ont relevé la difficulté à construire et mettre en œuvre **des travaux significatifs** au CYP1 (principalement en début de cycle). Des éléments de réponse à cette question devraient figurer sur la "foire aux questions" du site internet de la DGEO.

Les représentants de votre comité ont attiré l'attention de la Direction pédagogique sur le niveau "discutable" des objectifs fondamentaux de français du **PEV**. Le comité travaillera prochainement sur cette question et proposera, le cas échéant, des modifications à la DGEO. *YF*

### Philippe Meirieu sur le net !

Philippe Meirieu, pédagogue français bien connu, vient de mettre en ligne son site internet. De très nombreux documents sont à disposition, des ouvrages épuisés sont téléchargeables et des outils de formation sont proposés.

Ce site, encore en construction, est une mine d'informations passionnantes pour toute personne qui s'intéresse aux débats pédagogiques passés ou actuels.

-> <http://www.meirieu.com/>

### Foire aux questions de la DGEO

La DGEO dispose, sur son site internet, d'une "foire aux questions" alimentée par les interrogations des collègues. De nombreuses questions trouvent ainsi leur réponse sur ces pages web.

-> [http://www.web-vd.ch/vd\\_dgeo/faq](http://www.web-vd.ch/vd_dgeo/faq)